

VIII SEMAINE DE COOPERATION SCIENTIFIQUE INTERNATIONALE AMAZONIE-CARAÏBE

du 17 au 19 mars 2021



1^{er} Séminaire international - Regards croisés entre l'Amazonie et la Caraïbe sur la question des Sargasses

VIII Séminaire de coopération internationale Amazonie-Caraïbe : Gestion et utilisation du territoire amazonien le long des bassins de Tapajós et Araguaia-Tocantins

Les travaux scientifiques du « 1^{er} Séminaire international – Regards croisés entre l'Amazonie et la Caraïbe sur la question des Sargasses » et de la « VIII Semaine de coopération internationale Amazonie-Caraïbes : Gestion et utilisation du territoire amazonien le long des bassins de Tapajós et Araguaia-Tocantins » seront reçus initialement sous la forme d'un résumé, selon les normes ci-dessous. Les résumés approuvés devront être soumis par la suite sous la forme d'un article complet.

L'événement sera réalisé à distance, par visioconférence.

Les résumés devront, à partir d'une vision interdisciplinaire, mettre en évidence le lien entre la cartographie et le droit, l'écologie et le droit, le droit international de l'environnement et les relations internationales. Ils devront être soumis à l'aide du formulaire approprié, disponible sur cette page, et être pertinent du point de vue de la thématique avec une analyse de la gestion et l'usage du territoire dans les bassins du Tapajós et Araguaia-Tocantins et/ou la gestion de la sargasse, tel que :

- (i) Le changement de l'usage du sol dans le territoire amazonien le long des bassins du Tapajós et Araguaia-Tocantins ;
- (ii) La description de l'état de l'art du développement des activités agricoles et du changement de l'usage du sol le long des bassins du Tapajós et Araguaia-Tocantins ;
- (iii) La reconversion des zones d'activité économique et la déforestation le long des bassins du Tapajós et Araguaia-Tocantins ;
- (iv) Le régime juridique du territoire sur les rives des bassins du Tapajós et Araguaia-Tocantins ;

- (v) Le régime juridique des activités agricoles sur les rives des bassins du Tapajós et Araguaia-Tocantins ;
- (vi) Le lien éventuel entre la déforestation, le développement des activités agricoles et l'augmentation du flux de sargasses ;
- (vii) La coopération internationale pour résoudre la problématique de l'augmentation du flux de sargasses (traités, principes, instruments, responsabilité internationale...);
- (viii) Le régime juridique applicable aux sargasses ;
- (ix) La gestion et l'usage de la sargasse en tant que ressource marine (hotspot de biodiversité) ou déchet vert.

RÈGLES DE SOUMISSION DES RÉSUMÉS

1) Les résumés devront indiquer les objectifs, méthodes, résultats (même s'il s'agit de résultats attendus, pour les recherches en cours), les conclusions et, à la fin, présenter les références.

2) Les résumés devront :

- Avoir entre 400 et 600 mots, avec des références au format auteur/date ;
- La section des références qui doit suivre la présentation du résumé ne sera pas comptabilisée dans la limite des 400 et 600 mots ;
- Être présenté en format .doc ou .docx, au format A4, position verticale, police Times New Roman, taille du corps de texte 12, alignement justifié, sans séparation des syllabes, espacement entre les lignes simples, marges supérieures et gauche de 3 cm, et les marges inférieure et droite de 2 cm, en paragraphe unique ;
- Contenir entre 3 et 5 mots clés séparés par des points.

3) Les résumés doivent être présentés en portugais, en espagnol, en anglais ou en français.

4) La soumission du résumé doit se faire dans deux fichiers soumis dans le champ correspondant sur le formulaire de soumission disponible sur cette page : un fichier avec identification de l'auteur et un fichier sans identification de l'auteur.

5) Les résumés approuvés doivent être présentés oralement, dans un délai maximal de 10 minutes, selon le programme de l'événement, et être publiés en temps utile.

6) Les résumés qui sont approuvés, présentés oralement et dont le texte intégral est transmis dans les délais indiqués ci-après, selon les normes établies par le comité organisateur, peuvent être publiés dans une œuvre collective ou dans un numéro spécial de revue.

DATES ET DÉLAIS

1) Les résumés seront reçus avant 23h59 (heure de Brasilia) le 28 février 2021.

2) Le résultat de l'évaluation des résumés sera publié le 10 mars 2021.